

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA PAIX PAR L'ARBITRAGE

Un fait sans précédent vient de se produire. Trois cents membres des Parlements français et étrangers se sont réunis à Londres en vue d'établir l'arbitrage international.

Là dessus un certain nombre de nos confrères que la monomanie de l'opposition pousse à combattre même les idées les plus généreuses, s'amuse à railler.

Dans cette grandiose manifestation en faveur de la paix, ils ne veulent voir qu'une vaine parlotte. La promenade à Londres des députés français ne peut être qu'un simple voyage d'agrément. M. de Cassagnac, sentencieusement, déclare que « personne n'est dupe du prétendu rapprochement de la France et de l'Angleterre » et « la République Française est une vraie niaise, une stupide grue, quand elle prend pour argent comptant les politesses intéressées des empereurs et des rois. »

Il ne faudrait sans doute pas nous livrer bien longtemps, dans le passé, à des recherches pour retrouver des articles du même M. de Cassagnac reprochant à la République son isolement dans le monde.

C'était autrefois un des thèmes favoris du fougueux leader bonapartiste. Depuis il a fallu en changer, mais M. de Cassagnac persiste ne pas vouloir reconnaître qu'au point de vue international, la France soit dans une situation excellente. Heureusement la méchante humeur de M. de Cassagnac ne tire pas à conséquence. La France est maintenant assez forte pour n'avoir rien à redouter de l'étranger. Elle jouit d'assez d'autorité pour pouvoir « sinon, en toutes occasions, imposer son arbitrage, du moins travailler au maintien de la paix et faire preuve de conciliation entre tous les peuples.

Bien des malentendus peuvent être dissipés facilement si l'on veut consentir à s'expliquer et tous les hommes de cœur doivent applaudir ceux qui s'emploient à écarter toutes les causes de guerre.

A cet égard, loin de railler, il faut donc louer sans réserve ceux qui ont pris l'initiative de cette rencontre des parlementaires anglais et des parlementaires français. Il faut souhaiter que l'exemple soit suivi, et que d'autres manifestations du même genre puissent se reproduire entre nations de l'Europe.

Il n'est pas vrai que la paix universelle ne soit qu'un rêve d'utopiste. Les idées de solidarité occupent chaque jour une place plus grande. L'heure viendra où l'humanité reprendra complètement ses droits et où les peuples comprendront qu'ils ont mieux à faire que de s'entre-tuer.

C. R.

LA MORT DU PAPE

Le Conclave

Soixante-deux cardinaux participeront au Conclave. Seuls, les cardinaux Moran, archevêque de Sydney, et Cesia, archevêque

de Palerme, qui a près de quatre-vingt-dix ans, n'y prendront pas part.

De ce que racontent les journaux, on ne peut rien conclure au sujet de la nomination du futur pape, mais il semble que la candidature Rampolla rencontre l'opposition très vive de ceux qui n'approuvaient pas la politique du Vatican.

On dit que le cardinal Gotti aura seul des chances d'être élu pape.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis mardi à deux heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Le président de la République devant quitter Paris vendredi ou samedi pour se rendre dans la Drôme où il restera environ un mois, il n'y aura plus de réunion du conseil des ministres avant son retour.

Ce son côté, M. Combes, président du conseil, partira vendredi prochain pour la Charente-Inférieure, d'où il ira le 8 août à Marseille, où, comme on le sait, il doit présider la séance de clôture du congrès des amicales des instituteurs et institutrices.

Commission du budget

La commission du budget a examiné le budget des affaires étrangères dont le rapport a été présenté par M. de Pressensé. Ce budget a été réduit de 742.000 fr.

La Commission a achevé l'examen des budgets de dépenses. Elle commence la discussion de la loi des finances.

Les réductions opérées par la commission du budget des affaires étrangères portent sur le matériel de l'administration centrale, sur les traitements des agents diplomatiques, sur les frais de voyage et courriers, sur la construction de l'hôtel de l'ambassade de France à Washington, etc.

Le rapporteur, M. de Pressensé, avait proposé à la commission la suppression de l'ambassade de France près le Vatican et des subventions aux établissements des missions en Orient et en Extrême-Orient, mais la commission, sans émettre de vote sur cette question, a laissé à son rapporteur toute liberté d'action pour développer en son nom personnel devant la Chambre les raisons qui, suivant lui, militent en faveur de cette suppression.

Journaux surtaxés

M. Cunéo d'Ornano a adressé la lettre suivante au ministre du commerce :

« J'ai l'honneur de vous signaler que dans le département de la Charente, notamment, les facteurs des postes perçoivent une surtaxe de 10 centimes, sur tout journal affranchi dont la bande est retenue au journal par le timbre-poste. Evidemment c'est l'administration supérieure qui a donné de telles instructions. Or, cette perception sur les journaux est illégale.

« J'espère que vous voudrez bien donner des instructions pour que cette surtaxe soit remboursée au destinataire sur qui elle a été perçue. »

Au sous-secrétariat des postes et télégraphes on a déclaré :

« La loi est formelle : rien (ni timbre ni bande) ne doit empêcher l'ouverture d'un imprimé envoyé par la poste. Il faut en effet que l'administration puisse se rendre compte que l'imprimé ne contient pas de document privé, autrement ce papier peut être assimilé

à une lettre fermée et, par suite, surtaxé. Néanmoins le service des postes a été invité à fermer les yeux sur les irrégularités de ce genre qui peuvent se produire dans l'expédition des journaux. Nous ne connaissons pas encore les faits précis auxquels M. Cunéo d'Ornano entend faire allusion. Lorsque nous les connaîtrons nous ouvrirons une enquête. »

Le téléphone révélateur du mouillage des vins

« Allo ! Allo ! » qui l'aurait pensé ? Voici le téléphone qui entre en scène pour protéger les consommateurs de vin et aider à poursuivre les falsificateurs !...

Un physicien de la Sorbonne, M. Georges Maneuvrier, directeur adjoint du laboratoire des recherches de la Faculté des sciences de Paris, présente et décrit une méthode nouvelle, aussi pratique qu'utile, pour révéler et doser le mouillage des vins. L'instrument d'observation qu'il emploie pour cela est... le téléphone.

Ce qu'il y a de paradoxal — au premier abord — dans ce procédé s'explique, d'ailleurs, simplement par ce fait que le téléphone a été déjà employé avantageusement dans la mesure de la conductibilité électrique des liquides ; or, la méthode de M. Maneuvrier est précisément fondée sur une relation qu'il a établie entre la conductibilité électrique d'un vin mouillé, c'est à dire additionné d'eau, et la proportion de ce mouillage. On voit ici la liaison du téléphone et du mouillage.

Autre point intéressant dans cette méthode, que M. Maneuvrier décrit longuement et minutieusement dans sa notice et qu'il met à la portée de tous, même des gens non initiés grandement aux problèmes de l'électricité et de la physique en général, c'est qu'elle raccourcit, dans une proportion considérable — sans nuire à la précision — la série et la durée des opérations à effectuer pour arriver au même résultat par les méthodes chimiques usuelles.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil d'arrondissement de Cahors

Séance du 27 juillet

M. Desprats, Conseiller de préfecture, délégué par M. le Préfet, assistait à la séance. Il a donné lecture du décret de convocation, déclaré la session ouverte, et a engagé l'assemblée à procéder à l'élection du bureau.

Le bureau a été formé comme suit :

Président : M. Mazières ;
Vice-président : M. Cayla ;
Secrétaire : M. Pagès.

M. Mazières a remercié ses collègues de la nouvelle marque de sympathie qu'ils venaient de lui donner, a regretté le départ de M. Couderc, élu Conseiller général, et félicité M. le docteur Aymard qui l'a remplacé. Lecture a été ensuite donnée du rapport de M. l'agent-voyer d'arrondissement. — Avis favorable.

Le Conseil a donné un avis favorable à la répartition des contingents communaux des communes de Crayssac, Anglars-Juillac, Beaugard, Limogné et Varaire.

Un vœu pour l'autorisation de la chasse de la grive au trébuchet a été favorablement accueilli.

Lentillac (Lauzès) : changement des jours de foire. — Avis favorable.

M. Mazières a été nommé membre de la Commission de répartition des permis de culture des tabacs en remplacement de M. Couderc, nommé Conseiller général.

Le Conseil a renouvelé les vœux déjà émis qui n'ont pas encore reçu de solution.

Conseil général du Lot

Le Conseil général se réunira le lundi 17 août 1903, à la préfecture, à 2 heures de l'après-midi.

Dans cette première séance il sera procédé à l'élection du bureau.

Conseil municipal de Cahors

Séance du 22 juillet 1903

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni mardi soir, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Costes, maire.

Étaient présents : MM. Costes, Mazières, Parazines, Combarieu, Combelles, Cagnac, Cayla, Delpech, Tassart, Périé, Dr Ausset, Vincens, Fournié, Rous et Séguy.

M. Combarieu est désigné comme secrétaire.

Au sujet d'un vœu émis par le Conseil municipal demandant l'affichage des heures de levée et de départ des lettres, et de l'éclairage de ces placards, M. le Maire communique la réponse de la direction des postes.

Satisfaction sur le premier point, mais, sur le deuxième point, la ville devra prendre des mesures pour l'éclairage.

Avis favorable est donné aux demandes de soutiens de famille présentées par les jeunes Sers (Léon-André, soldat au 18^e d'artillerie à Toulouse et Besse (Guillaume), soldat au 17^e escadron du train, à Montauban.

Avis favorable est également donné aux demandes de soutien de famille en faveur des réservistes Couderc (Germain) et Delpon (Jean), réservistes de la classe de 1896.

Avis favorable est donné à une demande de bourse pour l'école de St-Cyr, en faveur du jeune Richard, fils du commandant de gendarmerie à Cahors.

Proposition de réfection des trottoirs et caniveaux du chemin de grande communication n° 3 (rue du Lycée), est renvoyée à la commission des travaux publics.

M. le Maire est autorisé à traiter de gré à gré pour les travaux à exécuter à l'établissement des Carmes en vue de l'installation, pour la rentrée prochaine, de l'école de filles de la place Thiers.

M. Combarieu, au nom des commissions réunies, donne lecture du rapport relatif au chemin de fer de Cahors à Moissac.

Les conclusions de M. Combarieu portent que la ville doit participer pour une somme de 32 250 francs à la construction de cette ligne. (15.000 francs par kilomètre) : la ligne passera sur le territoire de la commune de Cahors sur une longueur de 2 kilomètres 500.

M. Cagnac donne lecture d'une protestation de M. Rouffi contre le conseil général qui ne soutient pas les intérêts de Cahors. En effet, dit M. Rouffi, la subvention accordée par le Conseil général pour la construction du tramway de Bretenoux-Biars est considérable, alors que celle qui est accordée à l'arrondissement de Cahors pour la construction de la ligne de Cahors à Moissac est minime.

Les conclusions du rapport de M. Combarieu sont adoptées, mais le Conseil décide que la protestation de M. Rouffi sera mentionnée au procès-verbal.

M. Tassart, au nom de la Commission des finances, propose le vote d'une somme de 260.000 francs pour la construction du réseau vicinal dans la période décennale.

Ces 260.000 francs seront procurés par des souscriptions, des cessions volontaires de terrains et un emprunt. Adopté.

Au sujet de l'élargissement de la rue Sainte-Claire, M. Tassart, au nom des Commissions réunies propose le rejet purement et simplement des offres faites par le Conseil Général.

On se souvient en effet, nous l'avons mentionné spécialement dans le *Journal du Lot*, que la ville de Cahors, voulant élargir la rue Sainte-Claire, avait demandé au Conseil général la cession gratuite de 74 mètres de terrain appartenant au département, terrain inutilisable.

Le département *offrait* en effet le terrain demandé, mais exigeait :

1° La construction d'un mur de soutènement en pierres de taille têtues ou en mosaïque, surmonté d'un parapet également en pierres détaillé ajourées sous forme de balustrades ;

2° l'entretien de ces murs ;
3° Acceptation de la propriété du palais du Pape Jean XII par la commune de Cahors.
4° Le vote par le conseil municipal de Cahors dans le courant de l'année 1903, de la contribution de 4.418 francs qui lui est demandée par l'administration des Beaux-Arts pour parfaire la somme de 9.918 fr. 21 qui a été reconnue nécessaire par cette administration pour la réparation urgente de ce palais, étant donné que cette administration offre une subvention de 5.500 francs.

De telles propositions, dit M. Tassart sont une plaisanterie : le département offre un terrain dont la valeur maxima peut être de 600 francs et en échange il occasionnerait à la ville une dépense minima de 8.000 francs.

Le rejet pur et simple des propositions du conseil général est voté à l'unanimité.

M. Périé regrette que M. Rey, député, ait accepté cette proposition si onéreuse pour la ville.

Le conseil vote une proposition tendant à accorder aux cantonniers de la commune une augmentation de salaire de 1 franc par mois.

Renvoyée à la commission des travaux publics une proposition de M. Combettes relative à l'écoulement des eaux du boulevard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Le conseil se réunit ensuite en séance privée.

Les congrégations

M. Lagardère, commissaire de police a notifié la lettre du président du conseil aux établissements congréganistes :

Lundi : Concots, Lugagnac, Varaire, Vindailac, Laramière, Promilhanes.

Mardi : Cornus (Cènevières), St.-Martin-Labouval, Tour-de-Faure, Les Masséries (St-Géry), Vers.

Cercle de la jeunesse républicaine laïque

Les membres du Cercle sont instamment priés d'assister à la *réunion extraordinaire* qui aura lieu le vendredi 21 juillet courant, à 4 h. 1/2 très précises du soir, au siège social, rue du Lycée, n° 4.

A cette séance seront reçus MM. les Présidents d'honneur.

Le secrétaire.

Lycée Gambetta

Nous apprenons avec plaisir que M. Bloch, chargé des cours de physique et sciences naturelles au lycée de Cahors est admissible à l'agrégation

Nous adressons à M. Bloch, nos vives félicitations.

**DISTRIBUTION DES PRIX
DU LYCÉE GAMBETTA**

Dans la vaste cour d'honneur du Lycée, décorée avec goût, ce matin, au lieu la distribution des prix aux élèves du Lycée Gambetta.

Sur l'estrade, la foule ordinaire des autorités civiles et militaires et des fonctionnaires, parmi lesquels on remarquait : MM. le Préfet, Costes, sénateur, maire, l'Inspecteur d'Académie, colonel Jacquin, Talou, conseiller général, Mazières et Parazines, adjoints, les membres du Tribunal et du Parquet, les membres du Bureau de l'Association des Anciens élèves du Lycée, plusieurs officiers, les chefs d'administration, les professeurs du Lycée, etc.

Dans la cour une foule élégante de dames et de nombreux auditeurs venus pour entendre le discours du président, M. De Monzie, avocat à la Cour d'appel, Chef du Cabinet du Ministre de l'Instruction publique.

A 8 heures 1/2 précises, la musique du 7^e, qui prêtait son brillant concours à la cérémonie, joue la *Marseillaise*, pendant que le cortège officiel prend place sur l'estrade.

M. Darbon, l'excellent et distingué professeur de philosophie du Lycée, prononce le discours d'usage suivant, vivement applaudi.

DISCOURS DE M. DARBON

MESDAMES, MESSIEURS,

Un jour de distribution des prix, le sujet du discours s'impose de lui-même. De quoi parlerions-nous sinon de vos enfants ? Comment ne profiterions-nous pas de cette occasion exceptionnelle qui nous est offerte d'exposer, devant les parents de nos élèves, les efforts que nous avons faits pour l'éducation de leurs fils, d'expliquer les méthodes, l'orientation et l'esprit de notre enseignement ?

Cette année l'inauguration de nouveaux programmes apporte bien des changements dans l'organisation de nos études. Un point vous a peut-être échappé qui mérite pour-

tant de retenir l'attention. Des cours de morale, communs à toutes les sections, viennent d'être créés dans les classes de quatrième et de troisième.

On ne se propose pas, bien entendu, d'apprendre aux élèves un formulaire ; mais on veut les habituer déjà, dans des entretiens familiers, à réfléchir sur eux-mêmes, et sur les conditions essentielles de la vie sociale, afin que peu à peu la conscience éclairée se substitue en eux à l'instinct.

L'institution de ces cours est un fait caractéristique. En dépit de préjugés soigneusement entretenus, le lycée prétend faire œuvre d'éducation morale. Les universitaires l'avaient toujours entendu ainsi ; nous pensons même que de chacune de nos leçons un enseignement moral peut se dégager. Il me semble opportun de vous l'expliquer aujourd'hui. Si j'avais le bonheur de vous convaincre, bien des malentendus et bien des préventions disparaîtraient enfin.

Mais au moment d'aborder ce sujet un peu austère, des souvenirs d'écolier me reviennent à l'esprit. Nous appliquions, mes camarades et moi, aux discours d'usage une méthode de critique un peu sommaire, mais rigoureuse. Nous les classions en deux catégories : les courts et les longs. Les plus courts étaient les meilleurs.

Montre en main, nous apprécions avec exactitude la valeur des harangues académiques. Aujourd'hui que les rôles sont intervertis pour moi, je me représente fort bien les sentiments de mon jeune auditoire. Mais qu'il se rassure ; je ne mettrai pas à trop longue épreuve sa bonne volonté, je ménagerai la patience des mères dont le cœur bat aux premiers succès de leurs enfants, et qu'émeut doucement cette gloire en culottes courtes.

On reconnaît en général, Mesdames et Messieurs, que l'Université donne à ses élèves une instruction soignée, qu'ils trouvent dans nos lycées des ressources suffisantes pour développer leur goût littéraire et pour acquérir, avec les éléments de la connaissance scientifique, une bonne méthode de réflexion. Mais, si l'on nous décerne ces éloges, ne nous hâtons pas de nous réjouir, de peur d'être déçus par un habile distingué par où le compliment tourne à l'aigre, l'éducation, ajoutent de bienveillants critiques, est le point faible. L'Université ne saurait y prétendre, parce qu'elle manque de doctrine. Accepterons-nous cette sentence ?

Mais il est une autre opinion plus étrange encore.

D'après une récente enquête, publiée dans une revue universitaire, dont notre expérience confirme d'ailleurs les résultats, quelques parents ne se soucieraient point que le lycée s'appliquât à former les caractères ; la famille jalouse de son autonomie, préférerait se réserver tout ce rôle. Il nous appartiendrait d'orner la mémoire de nos élèves, de leur fournir des connaissances utiles, et même de leur procurer cette culture générale, qui fait les esprits distingués, et flatte l'amour-propre, comme tous les objets de luxe. Mais il faudrait s'arrêter là. On nous permet de former l'esprit ; on nous interdit toute influence sur le cœur, toute action sur la volonté. Ainsi après avoir parcouru nos programmes, et traversé nos établissements scolaires, nos élèves se retrouveraient semblables à eux-mêmes, avec un peu plus de savoir, ni pires, ni meilleurs. Dans leur for intérieur ils n'auraient rien oublié, ni rien appris. Si, en un mot, d'après quelques-uns le lycée ne peut pas, d'après quelques autres il ne doit pas se charger de l'éducation morale.

Au moment de revendiquer les droits du lycée, il m'importe d'abord, mères de famille, de me concilier votre faveur et d'obtenir de vous un traité de paix. Votre inquiétude s'éveille, dès qu'une influence étrangère prétend s'exercer sur vos enfants ; vous craignez qu'on ne les détache de vous, et vous pensez que l'on empiète sur votre domaine et qu'il suffirait, sans l'intervention des pédagogues, pour former le cœur de vos fils, de l'éloquence de votre amour, de l'exemple contagieux de votre dévouement. Mais ne craignez rien : nous ne voulons pas diminuer votre influence, mais au contraire la prolonger et l'élargir. Et comment ne respecterions-nous pas ces sentiments que la famille développe et que les mères font épanouir, nous qui voulons surtout préparer les jeunes gens à la vie sociale, et qui pour expliquer la nature des liens qui doivent unir les membres d'une même cité, disons qu'ils doivent former une vaste famille, et qui pour définir les rapports des hommes entre eux, disons qu'ils doivent se traiter comme des frères. N'est-ce pas dans la famille que l'on pratique le mieux, sans effort et d'un mouvement spontané, la justice intégrale ? Et n'est-ce pas cette idée de la justice qui doit animer tout notre enseignement ? Rassis-

rez-vous donc, mères de nos élèves, puisque loin de détruire votre ouvrage, nous bâtissons sur les fondements que vous aurez jetés ; puisque nous ne voulons rien entreprendre contre vous, mais qu'au contraire nous ne pouvons rien faire sans vous.

Dans certains milieux utilitaires, où l'on attache peu de prix aux raisons sentimentales, on reste prévenu contre la morale du lycée ; on l'accuserait volontiers, si je ne me trompe, de prendre trop haut son inspiration. De nos jours, pense-t-on, la vie devient de plus en plus difficile, les capitaux ne rapportent plus que des intérêts dérisoires ; la terre ne nourrit plus ; le commerce et l'industrie agonisent sous la concurrence. Quel avenir peut rêver pour monsieur son fils un père avisé ? Sans doute il escomptera une place de tout repos dans une administration publique. Mais que le professeur s'avise de vanter l'esprit d'initiative, et d'affirmer que le souci de notre bien-être et de notre repos ne doivent pas seuls nous guider dans le choix d'une carrière. Vous voyez d'ici le grabuge. A dix-sept ans l'on a la tête chaude et l'on se laisse prendre aux déclamations. Un professeur vit éloigné des affaires, il prépare sa leçon dans son cabinet de travail ; dès lors il tend à choisir pour les développer les thèmes les plus beaux et qui prêtent le mieux au développement littéraire. Fatalement, les pieds dans ses pantoufles, il incline aux idées héroïques. Combien ce travers est dangereux. Vous voulez faire un héros de mon fils ? Je vous assure, monsieur, qu'il est de santé bien délicate et qu'il a besoin de ménagements !

Sans doute, notre enseignement serait dangereux s'il évoquait des chimères ; s'il détournait nos élèves des préoccupations de la vie pratique, du souci légitime de leur situation et de leur carrière ; ou bien si nous les fascinions avec des abstractions vides, sans leur donner le sentiment des conditions complexes au milieu desquelles se meut la vie. Mais d'un côté il y a beau temps que l'enseignement de l'Université ne se réduit plus à une rhétorique déclamatoire, et que nous cherchons à développer chez nos élèves le sens et le goût de l'observation exacte. Et si d'un autre côté nos études sont désintéressées, si elles cultivent l'esprit sans préparer à l'exercice d'aucun métier (jadis on les appelait avec orgueil les humanités) ; si quelques jeunes gens, à l'âge des enthousiasmes, peuvent se laisser captiver par tout ce beau savoir, dédaigner certaines occupations comme indignes, et oublier qu'il faut vivre avant de songer à bien vivre, nous sommes prêts à réagir de toute notre influence, à proclamer qu'il n'est point de métier vulgaire et que l'essentiel est de choisir la profession qui vous convient et que l'on pourra bien remplir.

Ceux qui demandent au lycée de se borner à l'instruction, et de s'abstenir de toute influence sur le caractère et les sentiments de l'élève, exigent de nous quelque chose d'impossible. Il faudrait que notre enseignement fût bien superficiel et bien médiocre pour leur donner satisfaction. Limitez notre tâche à cette bagatelle d'orner la mémoire de nos élèves, et de les entraîner à des exercices purement formels, ou bien si vous réclamez davantage, si vous nous demandez d'éveiller la réflexion et le goût, nous ne pouvons vous promettre que cette flamme une fois allumée ne se propage d'elle-même pour brûler et pour vivifier à la fois. Des transformations s'accompliront spontanément dans la conscience de nos meilleurs élèves ; seule leur apathie naturelle protégera les autres. Notre influence sera bonne ou mauvaise ; elle ne sera pas nulle. J'entends qu'elle s'exerce d'ailleurs sans porter atteinte à la liberté de conscience ; malgré que nous nous refusions à professer aucun dogme, et à développer chez l'enfant, par la répétition des mêmes gestes, des habitudes mécaniques qui l'enchaîneraient pour toujours. Avant même que l'on instituât des cours spéciaux de morale ; dans toutes les classes, et non pas seulement dans celle de philosophie où l'on réfléchit explicitement sur les principes de la conduite et du droit ; partout où l'on commentait clairement la pensée d'un auteur ancien, où l'on expliquait sans partialité l'enchaînement des faits historiques, où l'on déduisait avec méthode les vérités mathématiques, partout où l'on développait le goût de l'ordre et de la logique, on contribuait à l'éducation morale ; on travaillait à former des consciences claires, et que ne pussent obscurcir ni les sophismes de l'intérêt, ni les orages de la passion. Pour l'œuvre de l'éducation, le lycée possède bien des ressources qui ne l'obligent pas à sortir de la neutralité scolaire. En vous les rappelant, je répondrai à ceux qui prétendent que le lycée, faute de doctrine, doit abandonner cette œuvre.

D'abord le régime général de la maison peut exercer sur le caractère des élèves une

heureuse influence. Il n'y a pas bien longtemps encore leurs moindres mouvements étaient soumis à une discipline rigoureuse et tyrannique. On employait un système préventif : pour empêcher de mal faire, on interdisait de bouger. Aucun enfant n'y comprenait goutte : les uns faisaient des révoltés, d'autres des moutons de Panurge. Sur ce point, nous avons fait bien des progrès. Il importe de laisser à chacun une liberté relative, en se réservant d'intervenir s'il en abuse ; il faut offrir à chacun l'occasion de prendre une initiative sous sa responsabilité. Je ne réclame, notez-le, aucun relâchement dans la discipline ; il est indispensable d'obtenir de chacun qu'il obéisse à une règle, au lieu de suivre sa fantaisie et son caprice. Mais l'idéal serait que chacun se donnât sa règle à lui-même, et s'obligeât soi-même à la suivre. Pour se rapprocher de cet idéal, il faut du moins que la règle scolaire soit simple, claire, large ; que toutes ses prescriptions se justifient aisément afin que chaque élève de bonne volonté puisse l'accepter et la faire sienne, et se soumettre parce qu'il la comprend. Les écoliers de jadis, soumis au régime de l'obéissance passive, se comportaient comme des barbares, dès qu'ils échappaient à la surveillance. Les vieux instincts de destruction se réveillaient en eux ; et leur fureur s'exerçait au hasard sur tous les objets fragiles, vitres, encriers et patères, qui se trouvaient à leur portée. Aujourd'hui le mobilier du lycée est mieux protégé par une règle moins sévère. Nos élèves savent prouver — nous en avons fait l'expérience — que leur conduite est d'autant meilleure qu'on leur fait davantage crédit. Ainsi la discipline libérale améliore les mœurs de nos lycées ; elle ne plie pas brutalement à l'obéissance, elle l'obtient du plein consentement de chacun. Elle prépare à l'usage d'une liberté plus grande.

Dans nos classes, et malgré la diversité de nos tendances personnelles, nous poursuivons, je crois, un but commun : développer la probité intellectuelle de nos élèves. Dans les exercices littéraires on ne leur demande pas de reproduire les formules verbales du manuel appris par cœur, mais d'être eux-mêmes et de traduire avec sincérité les impressions qu'ils ont ressenties ; en histoire on leur expose les faits et l'on se tient aussi près que possible des documents ; en philosophie on leur explique les théories et les systèmes avec un égal souci de pénétrer chacun d'eux, avec un même esprit critique. Enfin l'étude des sciences leur apprend combien il faut être scrupuleux si l'on ne veut pas s'exposer aux démentis de l'expérience. Ne pensez-vous pas qu'un pareil enseignement, méthodique, exact et sincère, produise une heureuse impression sur de jeunes esprits, assure leur naturelle droiture, affermisse jusqu'à leur caractère ?

Les motifs de notre conduite sont toujours complexes : bien peu commettraient une mauvaise action en pleine connaissance de cause. Mais nous trouvons de beaux prétextes pour justifier nos pires desirs. Néron brûlait Rome, pour faire jaillir la plus belle source d'inspiration poétique et pour doter l'humanité d'un chant immortel. La pratique de la sincérité, l'habitude de la pensée claire nous mettent en garde contre tous ces mensonges que l'intérêt ou la passion nous suggèrent. La probité de l'esprit détermine la franchise du caractère. Les études classiques bien conduites peuvent, dans une large mesure, développer l'impartialité du jugement. On leur reproche quelquefois leur défaut d'actualité ; on se demande quel intérêt présente la connaissance de la vie antique à des jeunes gens qui bientôt seront lancés en pleine vie moderne. Mais justement, avant de réfléchir aux problèmes si complexes et si délicats qui se posent aujourd'hui, il faut, pour garder son sang-froid, avoir fait un stage dans l'antiquité. L'on juge mieux des événements éloignés, en face desquels on conserve plus de liberté d'esprit, et qui ont déjà déroulé toutes leurs conséquences. Qui s'applique à l'étude du passé, s'habitue à peser et à critiquer des raisons au lieu d'adhérer sans examen aux solutions qui confirment ses préjugés ou qui flattent ses goûts. Or croyez-vous que l'impartialité dans le jugement n'entraîne pas l'impartialité dans la conduite, que la justice dans les actes ? Si nos meilleurs élèves peuvent s'assimiler fortement quelques idées claires, qui servent dans la suite de directrices à leur réflexion, ils deviendront, je le crois, des hommes de conviction. Qu'ils se mêlent par exemple aux luttes des partis (et notre ambition, nous pouvons bien l'avouer, serait de former des éclaireurs pour l'opinion publique), ils ne tourneront pas aux quatre vents de la politique. Ils auront de la dignité dans leur vie et de l'unité dans leur conduite. Aux heures critiques, la clarté de leur pensée

empêchera leur conscience de se troubler.

Mais tous les esprits ne sont pas des esprits logiques : les idées toutes sèches n'ont pas sur tous une prise égale. Beaucoup se déterminent par sentiment ; comment agirons-nous sur ceux-là ? Pour nous, la tâche est délicate, si nous voulons, fidèles à notre programme, respecter la personnalité de l'élève et n'exercer sur lui aucune pression. Elle n'est pourtant pas impraticable ; elle deviendra facile si nous demandons aux poètes leur collaboration. Ton beau poème, dit le philosophe Kant, tient plus qu'il ne promet. On s'attendait à quelque jeu de l'imagination où l'on pourrait se délasser un instant. Et voilà que le poète joue avec les sentiments les plus profonds de notre nature : il éclaire les plus obscurs et nous les révèle ; il réveille ceux qui s'étaient endormis ; excite les uns, apaise les autres, nous en suggère de nouveaux. Son influence peut s'étendre si loin, que Platon, intimidé le chassait de sa République. Pour nous, faisons-lui au contraire une place d'honneur au lycée : il peut devenir un auxiliaire précieux dans l'œuvre de l'éducation morale. Mais il ne faut point qu'un choix tendancieux ne laisse arriver à l'oreille de nos élèves que le son d'une seule voix, qui s'élevant cent fois et prenant tous les tons, tantôt insinuante et tantôt impérative, exerce à la longue une véritable suggestion sur leur esprit sans défense. Il ne faut point non plus lire sans choix et sans discernement. La meilleure méthode, la plus efficace et la plus libérale consiste à provoquer la réflexion. Que l'on appelle l'attention de l'élève sur tous les sentiments que la lecture des poètes fait naître en lui ; qu'on l'amène à les comparer entre eux ; si s'apercevra bien vite qu'ils se contredisent souvent, et qu'il faut sacrifier les uns aux autres. A lui de décider d'ailleurs sur quel point doit porter le sacrifice ; quels sont parmi ces sentiments opposés les plus profonds et les meilleurs. Ne craignez point, Messieurs, les résultats de ce choix. Interrogez une classe et laissez les enfants conclure, et vous verrez combien une collectivité d'élèves a de droiture naturelle.

Quelques esprits superficiels réduisent l'éducation à l'élégance des manières, à la pratique de la politesse. C'est prendre le mot dans un sens bien étroit. Demandons-nous néanmoins, si le lycée peut se charger de l'éducation ainsi comprise. Sans doute le maître de danse et de maintien n'est pas le grand maître de l'Université. Toutefois si l'on ne réduit pas la distinction à la coupe des vêtements, qui dépend du tailleur, et la politesse à l'exécution de gestes convenus dans des circonstances convenues, qui dépend de l'usage du monde ; si l'on exige plutôt de la correction et de la dignité dans la tenue, de l'élégance dans les sentiments intérieurs, et du tact dans les circonstances délicates, sur ce point encore le lycée peut mener à bien l'éducation de vos enfants. La véritable politesse consiste à dire et à faire dans chaque cas ce qui convient le mieux ; à rester dans le ton de la conversation, de façon qu'aucune parole inconsidérée ne provoque de la contrainte ou de la gêne ; à saisir, par un rapide mouvement de sympathie, les préoccupations ou les soucis des autres, de façon à s'y adapter, et ne prononcer aucun mot qui puisse humilier ou blesser. Il y a de la finesse d'esprit et de la délicatesse de cœur, avec un vif sentiment des nuances. Mais pour développer ces qualités qui peuvent nous inspirer plus de confiance que le bon professeur de rhétorique ?

Ainsi donc, Mesdames et Messieurs, de quelque façon que vous retourniez le sens du mot éducation, vous vous apercevrez que le lycée, avec les moyens dont il dispose, et sans exercer aucune contrainte, peut entreprendre l'œuvre de l'éducation. D'où vient donc le préjugé que je vous signalais au début ? D'abord, je pourrais répondre *Hic fecit cui prodest*. Celui-là le mit en cours, qui pouvait en tirer profit. Mais comment a-t-il pu se propager ? Grâce à un autre préjugé. On croit en général que l'instruction et l'éducation sont tout-à-fait distinctes et indépendantes, alors qu'en réalité l'une ne peut aller sans l'autre. Si vous donnez l'éducation sans l'instruction, vous ne pourrez que produire chez l'enfant, par des procédés mécaniques, des habitudes irréfléchies qui paralyseront sa liberté. Si vous donnez l'instruction sans modifier plus ou moins profondément les caractères, c'est que votre enseignement n'a pas dépassé l'épiderme, et que, sans doute, vous l'avez réduit à des exercices de pure forme, accomplis par l'application mécanique de recettes appropriées. La méthode de l'Université peut, il me semble, se résumer d'un mot : l'éducation par l'instruction. Cette méthode donnera de meilleurs résultats à mesure qu'elle sera mieux appliquée. Nos élèves ne suivent pas assez le joli conseil qu'un contemporain donne à sa nièce

Françoise : il faut apprendre pour savoir. D'ailleurs, avouons que la complexité de nos programmes et aussi les préoccupations d'examen les en détournent. On apprend trop pour répondre devant un jury, à une date déterminée, ou plutôt pour bredouiller une réponse, afin de montrer que la physiologie de la question ne vous est pas inconnue. Combien il serait préférable de savoir moins et mieux ! L'enseignement du lycée plus limité et plus approfondi exercerait bien plus sûrement une influence éducatrice. Les idées deviennent agissantes et efficaces quand, par une assimilation parfaite, elles se sont transformées en notre sang et notre chair. Les notions mal comprises restent en nous comme des poids morts. Si, au contraire, quelques idées essentielles nous sont familières, au point que nous les appliquons constamment et sans effort ; que notre réflexion s'appuie sans cesse sur elles ; et que toutes nos opinions s'organisent autour ; qu'elles forment comme le centre de toute notre vie intellectuelle ; ces idées, que nous avons commencé par comprendre et que nous finissons par aimer, deviennent pour nous bien plus que des signes abstraits : des intérêts vitaux. Nous serions prêts à sacrifier beaucoup pour elles. Nous ne consentirions jamais à les trahir.

Quiconque s'habitue à bien penser se dispose à bien agir. Aussi, l'éducation du lycée se trouve-t-elle diffuse dans tous les enseignements méthodiques et réfléchis que chaque élève y reçoit. Non seulement le lycée exerce sur chacun une heureuse influence ; mais encore, puisqu'il demande à tous d'être sincères et de penser par eux-mêmes, de s'abstraire de tout préjugé, quelle qu'en soit l'origine, puisque les notions préconçues et les sentiments impulsifs nous divisent bien davantage que les idées claires, il prépare pour l'avenir, et par des moyens pacifiques, l'unité morale de la nation.

M. de Monzie se lève ensuite et, d'une voix vibrante, prononce un magnifique discours que nous sommes heureux de reproduire.

Nos lecteurs pourront apprécier à la lecture de cette belle page, la valeur et le brillant talent du jeune orateur.

Ce n'est pas la banalité courante des discours que, chaque année, les présidents des distributions de prix adressent aux élèves, aux parents et aux maîtres.

Ce n'est pas la rhétorique boursoufflée, les phrases à effets que les orateurs, dans ces cérémonies, servent trop généralement à leurs auditeurs.

M. de Monzie a traité le point véritable qui seul à notre époque doit intéresser.

Mais il eût fallu entendre avec quels accents de conviction, de franchise, le jeune et déjà si éminent orateur a parlé, aux élèves du lycée, de l'avenir et du rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la vie, dans la démocratie.

D'unanimes applaudissements ont salué ce remarquable discours, mais s'ils s'adressaient à l'éloquence si chaleureuse et si belle du jeune orateur, ils saluaient aussi le représentant et collaborateur distingué de ce gouvernement d'action républicaine et laïque dont notre démocratie avait tant besoin.

DISCOURS DE M. DE MONZIE

MES CHERS AMIS,

C'est un grand honneur, bien digne de convoitise, que d'être choisi pour prendre la parole devant vous : car vous êtes, au même titre que tous les écoliers de France, les premiers personnages de la République. Vous n'avez sans doute aucune part au gouvernement des hommes, mais c'est pour vous que l'on gouverne et pour vous que l'on discute — vous êtes vraiment l'objet de nos controverses philosophiques et religieuses, l'enjeu de nos batailles politiques, le souci de la nation et sa plus chère pensée. Voici 30 ans que gouvernements et professeurs travaillent à organiser un enseignement public qui réalise ce beau rêve démocratique d'une science largement ouverte aux besoins de tous, voici 30 ans que les théoriciens des partis s'efforcent de définir les droits de l'enfant, de déterminer les franchises et les garanties qui sont nécessaires à son libre développement ; et l'intérêt de ces questions est tel, dans une société que tant de préoccupations et d'inquiétudes sollicitent, qu'après 30 ans c'est encore vous qui occupez de votre sort les débats du Parlement et les conflits de l'opinion. (*Vifs applaudissements*).

Aussi bien jamais une génération nouvelle n'a été attendue avec une curiosité

plus attendrie et préparée à la vie avec un zèle plus passionné. Vous arrivez au milieu d'un optimisme universel et de la bienvenue unanime. — Les souvenirs de défaite et de deuil sont loin dans les mémoires : l'heure est passée des désespoirs et des défis ; une tranquille certitude de puissance et de gloire est montée au cœur du pays. La France n'a plus rien à redouter ni pour la sécurité de son territoire ni pour le maintien de sa constitution républicaine. (*Applaudissements*) le bruit même que font les querelles publiques est un signe de la santé nationale ; c'est dans la chambre des moribonds qu'on baisse la voix et qu'on étouffe les disputes, mais la vitalité d'un grand pays s'affirme presque dans la force tumultueuse et contradictoire des partis qui s'entrechoquent. (*Applaudissements répétés*).

Vos aînés, je veux dire nos aînés ont accompli les plus rudes besognes : ils ont libéré le territoire et relevé le drapeau, gagné des colonies et regagné des alliances, installé la République dans les mœurs après l'avoir instaurée dans les lois, posé enfin devant la conscience populaire tous les grands problèmes de laïcité et de solidarité dont la solution s'imposera, (*applaudissements*) et s'ils disparaissent en laissant quelques impatiences déçues, ils auront du moins le haut mérite au regard de l'avenir qui leur rendra justice, d'avoir prévu sans frayeur toutes les conséquences de la démocratie.

Il faut vous préparer à recueillir dans l'héritage du présent toutes les promesses pour les tenir et tous les vœux pour les réaliser.

Il faut que vous ayez vous aussi un programme. N'êtes-vous pas des candidats à la vie, à l'action et au bonheur ?

Quel sera donc ce programme et quels hommes voudrez-vous être ? C'est la fonction ordinaire des écrivains et des poètes de proposer en imitation aux jeunes hommes des types exemplaires d'humanité. Chaque littérature eut le sien : notre XVII^e siècle inventa « l'honnête homme » — Alceste ou Philinte ; — le XVIII^e imagina « l'homme sensible » — Berquin ou Marat ; — le romantisme créa le héros — Hernani ou Chatterton. — Puis, désenchantée du sublime, la poésie du siècle dernier s'absorba dans le culte parnassien de la forme pure : le réalisme traduisit une vision brutale du monde et détailla la tristesse des vies médiocres. Le personnage sympathique des comédies d'Alexandre Dumas et des romans de Paul Bourget fut celui que Ste-Beuve avait déjà défini un Werther carabin, amoureux et sceptique, curieux de lui-même et contempteur de la société, psychologue et irrésolu. D'aucuns l'appellèrent « l'enfant du siècle » pour signifier qu'il était l'enfant mal venu d'une époque malchanceuse. Pareil modèle ne pouvait convenir longtemps à la sensibilité française : la faveur même dont avaient joui le théâtre et le roman psychologique provoqua une réaction de sentimentalité et de lyrisme. Il y a quelque dix ans les âmes inquiètes se tournèrent vers le symbolisme grandiloquent de Richard Wagner et vers le nihilisme évangélique de Tolstoï : une ferveur anarchiste et mystique emplit les petites chapelles littéraires où les petits auteurs se font les uns aux autres de petites politesses et de grandes renommées : (*Rires et applaudissements*).

En ce temps-là, M. Jules Lemaitre professait l'ironie pour une élite attentive à ses sourires, M. Anatole France dégageait du pessimisme de jolies leçons de bienveillance et de renoncement ; d'autres encore, parmi les maîtres que la jeunesse s'était choisis, enseignaient une morale désabusée, humanitaire et inféconde. Il a fallu, pour rappeler à leurs devoirs sociaux, littérateurs et poètes, qu'une grande crise secouât les consciences assoupies (*Bravos*) et forçât quiconque pensait à prendre position de combat pour la défense de la justice menacée (*Bravos répétés*) : alors ils ont quitté leurs tours d'ivoire, ces poètes ; ils ont délaissé les jeux badins des alcôves pour courir aux tragédies de la rue et des prétoires, ces sceptiques ; ils ont connu dans la mêlée le peuple et ses vrais instincts, la propagande et ses joies, la politique et ses passions. (*Applaudissements prolongés*).

Et maintenant, revenus des combats civiques dans les cités pacifiées, ils continuent de s'employer aux œuvres de bien public, cherchant encore des erreurs à dénoncer ou des vérités à répandre (*Bravos*), inaugurant une littérature utile et vaillante, auxiliaire de toutes les réformes et propice à toutes les généreuses initiatives. Ecoutez, mes chers amis, les voix nouvelles de ces livres et de ces poèmes qui viennent à vous par les portes entrebâillées de votre collège, ces voix qui conseillent l'énergie, le travail joyeux et fraternel, l'aventure hardie vers les terres inconnues du monde ou

de la science. La vie, clame le poète dans une inspiration,

Elle est là-bas, sous les pôles de cristal blanc
Où l'homme innove un chemin lent ;
Elle est ici dans la ferveur ou dans la haine
De l'ascendante et rouge ardeur humaine ;
Elle est parmi les flots des mers et leur terreur,
Sur des plages dont nul n'a exploré l'horreur ;
Elle est dans les forêts aux floraisons lyriques
Dont s'exaltent les monts et les fleuves d'Afrique,
Elle est où chaque effort grandit
Onde à onde, vers l'infini.

Agir, voilà donc le mot d'ordre que tous nous crient. Et Gambetta, le grand patron laïque de cette ville, sous le vocable duquel votre maison est placée — Gambetta ajoutait cet autre mot plus précis « aboutir ». — « Il faut aboutir », disait-il, et par là il entendait marquer non pas la nécessité de réussir sa propre existence, de s'enrichir ou de se pousser dans les honneurs, mais le devoir d'accomplir jusqu'au bout quelques-unes au moins des tâches entreprises, de faire triompher définitivement une idée, si petite soit-elle, d'interrompre enfin les controverses ou les esprits s'épuisent par des réalisations, où les bonnes volontés se reconforment. (*Vifs applaudissements*). Le conseil de Gambetta vaut pour nous plus encore que pour les hommes à qui il fut donné : aujourd'hui que toutes les réformes et tous les projets ont été discutés, il est temps d'en faire aboutir quelques-uns. (*Applaudissements*).

L'action efficace, le goût des solutions, le sens pratique de la vie sociale, telles sont les qualités que l'on vous souhaite. Les acquérir est un programme : ce programme doit être le vôtre. (*Bravos*).

Et ne croyez pas, mes chers amis, que la discipline de vos études vous interdise de préparer vous-mêmes dès maintenant vos destinées. Tout a été fait au contraire pour provoquer l'aveu précocé de vos vocations. L'organisation nouvelle des classes que M. le Ministre de l'Instruction publique Chaumié a eu l'honneur de préconiser, a précisément pour but, en répartissant de bonne heure les élèves dans les différentes spécialités qui leur conviennent, de les contraindre à prendre parti, à délibérer sur l'avenir. On veut vous épargner l'odyssée des bacheliers faméliques promenant de profession en profession, de ville en ville, leur universelle inaptitude avec leur inutile parchemin — infirmes officiels qui encombrant les avenues des carrières et les antichambres du pouvoir, et demandent tout à la Société quand ils ne peuvent pour la plupart rien lui offrir. On veut que vous ayez fait vos choix avant que la vie vous impose les siens : mieux vaut hâter vos décisions que les trop différer, mieux vaut l'impatience des préparatifs pour la lutte que l'étonnement et la crainte devant ses périls soudainement aperçus. (*Applaudissements*).

Désormais le lycée n'est pas le temple sacré des littératures défuntes, le conservatoire des vieilles beautés païennes : il est la grande école d'apprentissage intellectuel, où se forment suivant des modes divers des hommes aptes à remplir l'infinie variété des fonctions humaines. En même temps que votre métier futur, vous êtes invités à élire les idées qui seront demain votre programme de citoyen : ainsi l'enseignement proprement dit se complète par l'enseignement moral dont vous venez d'entendre si éloquemment parler. Je n'étais donc pas trop ambitieux pour vous-mêmes en vous parlant tout-à-l'heure de ce que vous serez plus tard et en vous priant d'y penser quelquefois.

Pensez à l'avenir, mes chers amis, pour vous y préparer et pour le préparer. Pensez-y encore pour vous réjouir d'être jeunes. « Je mourrai, disait un jour Renan, je mourrai en félicitant les jeunes, parce que la vie est devant eux et que la vie est une chose excellente. » (*Triple salve d'applaudissements*).

La lecture du palmarès a été ensuite donnée :

Voici le nom des élèves le plus souvent nommés :

Prix d'honneur

- Mathématiques élém. — Georges Delbouis.
- Philosophie. — Ernest Cavalié.
- Enseig. secondaire mod. — Léo Belmont.
- Rhétorique. — Etienne Pujol.

DIVISION SUPÉRIEURE

(ANCIEN RÉGIME)

Mathématiques élémentaires. — Alexandre Davier (excellence), Georges Delbouis, Dionys Bourdiol.

Philosophie. — Ernest Cavalié (excellence), Fernand Boïnet, Léonce Marrou, Louis Gîneste.

Première moderne (lettres). — Charles Courdès, Raymond Galtier.

Rhétorique. — Jules Crabol, Fernand Galou (excellence ex-æquo), Jean Coulon, Etienne Pujol, Maurice Gorse, Hilaire Serres.

Seconde moderne. — Louis Ayot (excellence), Léo Belmont, Julien Combecave, Jean Périé.

SECOND CYCLE

Seconde, (Sections A. B. C. D.). — Louis Durranc (excellence), Marcel Lacan (excellence) Charles Lansquenet, Georges Malbec, Paul Camel, Gaston Feu, Marc Lacroix, Abel Dablan, Jean Valat, Gaston Delcros, Robert Soulacroup.

PREMIER CYCLE

NOUVEAU RÉGIME

Troisième.

Division A. — Auguste Correch, (excellence), René Dillenséger, René Pèchayrand, François Galan, Jean Lasaygues, Louis Blanchès.

Division B. — Abel Miquel (excellence) Gabriel Feyret, Bernard Laval, Marcel Planavergne, Auguste Combecave, Victor Mandelli.

Quatrième.

Division A. — Arthur Calmette (excellence), Louis Bernadac, Gilbert Martin, Pierre Maturié, Gaston Vidal, Maurice Besse.

Division B. — Charles Couzi, Jean Labro (excellence ex-æquo) Henri Mergier.

Cinquième.

Division A. — Alexandre Ladoux (excellence), Jean Coueslant, Edouard Lafon, Bernard De Valon, Fernand Sireyrol, Maurice Labedan, Alain Redoulès, Georges Peyrissac.

Division B. — Marceau Lagarde (excellence), Henri Ourcival, Elie Barreau, Henri Puech, Marius Capoulun, Alfred Roussel, Georges Bédrines.

Sixième.

Division A. — Raymond Rey, René Richaud (excellence ex-æquo), Robert Battistelli, Pierre Couzi, Jean Course, Victor Carle.

Division B. — Gabriel Delpon (excellence), René Delbrel, Marcel Moles, Paul Mergier, Gabriel Galou, Albert Richaud.

DIVISION ÉLÉMENTAIRE

Septième. — Jacques Piot (excellence), François Chêne, Georges Battistelli, Christian Agerter, Louis Pairadeau, Raymond Marcenac, Robert Nadal, François Gratiat, Charles Holzer, Albert Audubert.

Huitième. — Maurice Chagniard (excellence), Pierre Fournié, Louis Bourgoin, Gabriel Alazard, Jacques Gauthier, Marcel Advier.

Neuvième. — François Conquet (excellence), Raymond Gillet, Yves Rouquayrol, Albert Valat, Antonin Bergon, Charles Jauffret, Henri Chêne, Edmond Guiraudet, Gustave-Robert Périé.

CLASSE ENFANTINE

Première section. — Marcel Carriol (excellence), Jean Darquier, Léon Sers, Maurice Pidault, Louis Darquier.

Deuxième section. — Antonin Gillet, Jean Beauquier, Fernand Bédoué, René Henras, Robert Verdier, Raymond Décremps, Bernard Lacaze.

Société de Secours Mutuels des Instituteurs et Institutrices du Lot

Scrutin du 19 juillet 1905

Votants : 93. — Bulletins blancs : 3.

Ont obtenu :

1° Election du Président : M. Suquet, 90 voix, élu.

2° Election des Vice-Présidents : MM. Frayssi, 72 voix, élu ; Biassette, 68 voix, élu ; Boutaric, 65 voix, élu ; Métayer, 57 voix, élu.

Société agricole et industrielle du Lot

Les membres de la Société agricole et industrielle du Lot, se réuniront le lundi 3 août 1905, à 3 heures précises du soir, dans le lieu de leurs séances, au conservatoire, rue du Lycée, sous la présidence de M. le D^r Rey, député.

Ordre du jour :

- 1° Lecture du procès-verbal ;
- 2° Subvention de l'Etat pour l'année 1903
- 3° Présentation de nouveaux membres ;
- 4° Programme du concours des Vignobles et des animaux reproducteurs, année 1903, arrondissement de Cahors ;
- 5° Communications diverses.

Musique du 7^e de ligne

PROGRAMME DES 30 JUILLET ET 2 AOUT 1905

Retour au camp	Strobl.
Zampa (ouverture)	Hérold.
Mascarade (air de Ballet)	Lacome.
Sigurd (Grande Fantaisie)	Reyer.
Les Marionnettes (palka)	Ligner.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Arrondissement de Cahors

MONCABRIER. — Certificat d'études. — Aux examens du certificat d'études du canton de Puy-l'Evêque, nos écoles ont brillé au premier rang.

Tous les élèves présentés par nos excellents maîtres ont été reçus. Ces résultats font le plus grand honneur à Mesdemoiselles Darnis et Breil.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Prix de vertu. — Parmi les prix de vertu décernés par l'Académie, nous relevons pour un prix de 500 francs le nom de Mile Maria Pagès, qui, depuis trente ans sert avec un dévouement admirable M. le docteur Alby, doyen des docteurs-médecins de notre ville. Félicitations.

Adresse de félicitations. — Les membres du Conseil d'arrondissement de Figeac, réunis hors séance, adressent à M. Loubet, président de la République, l'hommage de leur respectueux dévouement, et à M. Combes, président du conseil des ministres, les félicitations les plus vives pour l'énergie avec laquelle il fait appliquer les lois sur les congrégations. Ils ont le ferme espoir qu'il sera soutenu par les représentants du pays pour lui permettre d'exécuter intégralement son programme et faire voter avant peu l'abrogation de la loi Falloux.

Réunion des cantonniers. — Nous avons dit que la réunion des cantonniers de l'arrondissement aura lieu à Figeac dimanche prochain 2 août, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville.

A l'issue de la réunion, banquet à midi, à l'hôtel Mashou, rue du Consulat. Ceux qui veulent y assister sont priés de se faire inscrire sans retard chez M. Bru, cantonnier à Figeac.

Les congrégations. — M. le commissaire de police vient de notifier aux ordres ci-après le refus à leur demande d'autorisation, avec invitation d'avoir à vider les lieux avant le 3 août : Sœurs de Jésus de Vaylats : Aynac, Cambes, Corn, Cozac, Gagnac, Livernon, Ruyres, Saint-Chels, Saint-Laurent-les-Tours.

Sœurs du Calvaire de Gramat : Autoire, Bretenoux, Gorse, Issendolus, Mayrinhac-Lentour, Puybrun.

Sœurs de Sainte-Colombe : Bonneville, Belmont, Boussac, Castelnau, Espagnac, Sainte-Eulalie, Fraysinhes, Linac, Montet-et-Bouxl, Montredon, Predeignes, Quissac, Saint-Pierre-Toirac, Saint-Cirgues.

Sœurs de Nevers : Cajarc, Saint-Céré.

Sœurs de la Sainte Famille de Villefranche : Bédier.

Sœurs de l'Enfant Jésus d'Aurillac : Lunan, Rudelle, Saint-Maurice.

Sœurs de la Providence de Porcieux : Cornac.

Arrondissement de Gourdon

CUZANCE. — Fête locale. — Voici les grandes lignes du programme :

Samedi 1^{er} août, à 8 h. du soir, retraite aux flambeaux.

Dimanche 2 août, aubades à la municipalité, mât de cocagne, concours de beauté, courses de bicyclettes, etc. Ascension d'un ballon, feu d'artifice, bal populaire toute la nuit.

MASCLAT. — La grêle. — Les dégâts causés par la grêle du dernier orage sont estimés à la somme de 40 000 fr. pour la commune de Masclat.

THÉDIRAC. — Nomades dangereux. — Le parquet de Gourdon a terminé son enquête sur la rixe sanglante que nous avons relatée. Le nommé Valentin, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur à Thédillac, auteur présumé de l'attentat contre un nomade, vient d'être arrêté, en vertu d'un mandat d'amener décerné par M. le juge d'instruction de Gourdon.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro la suite de nos deux feuilletons.

BULLETIN FINANCIER

C'est demain que commence la liquidation par la réponse des primes, aussi avons nous eu aujourd'hui une séance un peu plus mouvementée que les précédentes notamment sur nos rentes. En effet, les spéculateurs à la hausse ont fait

un nouvel effort et le 3 0/0 a passé de 97,45 à 97,52.

Pas de changement dans la tenue de nos sociétés de crédit.

Le Crédit Foncier cote 680 et le Crédit Lyonnais 1.113.

Nos chemins clôturent : le Lyon à 1.418 ; le Nord à 1.827 et l'Orléans à 1.494.

Le Suez en hausse de 5 fr. finit à 3.870.

L'Extérieure cote 90,75 ; l'Italien à 102,30 ; le Portugais à 31,30.

Le Turc D vaut 32,42 et la Banque Ottomane, 590 fr.

La Société Minière et Industrielle de Rouchenko, vient d'augmenter son capital, à cet effet elle a décidé l'émission de 30.000 obligations de 500 fr. 4 0/0. L'augmentation du capital et l'émission de ces obligations ont pour but de consolider la situation financière de la société qui a fait d'importantes dépenses immobilières et de premier établissement.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 30 Juillet 1903.

Vicomtesse Nacla : Chronique. — Félix Maire : Retour du Marsouin. — Jules Mary : La faute du docteur Madelot (suite). — La Baronne Staffe : La rivale (suite). — Constant Amérou : Le page de Ménélick. — Charles Méroutel : Le fils de Rose (suite). — Xavier de Montépin : La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1600^e livraison (1^{er} août 1903).

Le loup noir, par H. de Charlieu. — Excursions de vacances, par Louis Roussellet. — Une histoire de brigands au vingtième siècle, par Jean Marbel, d'après Miss Stone. — Musée de poupées, par Marie Kœnig.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 6,50. — Rédaction-administration : Cloître Saint-Honoré, Paris. Sommaire du 30 juillet.

L'aventure de John Howitt, Georges-E. Hendrickx. — Les Gaîtés de Londres : La course des marchands de quatre saisons, F. — Le « Globe Trotter » à travers le monde : Une construction unique au monde. — Le jugement de Dieu aux Indes. — Le port des lettres au Japon. — L'éléphant suisse, G. D. — Gaëtan Faradel, champion du tour du monde, roman inédit (suite) Illustration de Holewinski, Paul de Sémant. — Un beau coin de France : Carnac et ses monuments, M. et G. — Capture singulière et épisode dramatique : Homme contre ours, Henri Renou.

— Les usages disparus, E.-M. Laumann. — Lord Crésus, roman inédit (suite). Illustrations de Louis Tinayre, G. de Beuregard et H. de Gorse. — Sur les grands chemins du globe (Les dernières découvertes), G. D. — Les voyages de nos lecteurs : Coutumes Corse. — Les signes, Pazincani. — Sociétés géographiques et autres : Le Club-Alpin Français, X. — Les races humaines par la plume et par l'objectif : Les koriaks, B. de Zenzinoff. — Curiosités naturelles : Un cheval prodige, XXX. — Causerie photographique, Fernand Christel. — Petite Correspondance. — Nos Concours : Concours N° 82 (Les postes relevés) soixante prix. — Résultats du Concours n° 77 (Le passage du fleuve), M. Sphinx. — Malice exotique (page humoristique), P. Lasserre.

COMMERCE DE BOIS

FABRIQUE DE MENUISERIE ET PARQUETS

FILLIOL, à Tulle

Parquets chêne,	depuis 2 fr. 50 le mètre carré.
d° hêtre,	2 fr. 50 d°
Parquets pin 28/30,	1 fr. 45 d°
d° d° 25,	1 fr. 35 d°
Parquets peuplier 28/30	1 fr. 95 d°
d° d° 25,	1 fr. 60 d°
Parquets mélèze 28/30,	2 fr. d°
d° d° 25,	1 fr. 75 d°

Portes à 5 panneaux 2^m sur 0,75 x 0,80 x 0,85, la pièce 8 fr.

Portes à 5 panneaux 2^m20 x 0,80 x 0,85, la pièce 11 fr.

Chêne, Hêtre, Pin Sylvestre, Peuplier, spécimens de bois de Chêne étuvés pour menuiserie.

Envoi de prix-courants et tous renseignements sur demande

VINS MOUSSEUX M^{on} fondée

en 1772.

R. MABLEAU et Cie, à St-Hilaire - St-Florent - Saumur

(M.-et-L.) acceptent agents contre

sérieuses références. Conditions

avantageuses sont offertes.

Prix et qualité défient toute concurrence.

Prix spéciaux pour le commerce de gros.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

A VENDRE

UNE PRESSE A COPIER

A BALANCIER

ABSOLUMENT NEUVE

PRIX : 21 Fr.

S'adresser au bureau du journal

Monsieur BOURGET

MÉCANICIEN-DENTISTE

Préviend le public qu'il continue, comme par le passé, à gérer son Cabinet lui-même

9, rue du Lycée.

VIENT DE PARAÎTRE :

LES ANNALES

ANTI-ALCOOLIQUES,

journal mensuel, le premier journal anti-alcoolique qui soit indépendant de toute société de tempérance.

Publié sous la direction de M. le D^r LEGRAIN, avec le concours des collaborateurs les plus éminents : MM. les D^{rs} Brouardel, Landouzy, Letulle, Chauveau, Bouchard, Daremberg, M. F. Passy, etc., etc.

Administration, 12, rue de Condé, Paris, abonnement, 3 fr.

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
29 Mer.	+ 21	+ 16	771	Beau
30 Jeudi	+ 20	+ 15.5	768	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable.

D^r HERBEAU.

LIQUEUR HYGIÉNIQUE ET DE DESSERT

LA

QUERCYNOISE

Jaune et Verte

L'UNIQUE HÉRITIÈRE DES QUALITÉS

DE LA

GRANDE LIQUEUR DU COUVENT

En présence de la situation faite à son Aîné la QUERCYNOISE offre les mêmes qualités aux fervents de la Reine des Liqueurs.

Sa composition inimitable, homogène et rigoureusement titrée, lui ont déjà assuré une place incontestée auprès des Amateurs de produits fins et supérieurs.

La QUERCYNOISE Jaune est tonique et digestive ; elle est sans rivale contre les faiblesses de l'estomac.

La QUERCYNOISE Verte, plus concentrée, possède une efficacité plus grande sur les digestions difficiles ; mais son goût ne le cède en rien à celui de sa blonde sœur.

— Un petit verre de l'une ou de l'autre après chaque repas est d'une hygiène saine et rationnelle. Docteur Cartier.

A. BACH, seul fabricant à CAHORS

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.